

canadien, l'honorable John Wise. À la suite du terrible tremblement de terre, la ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, a approuvé une aide d'urgence de 1,25 million de dollars. Cette aide a été suivie d'une aide supplémentaire de 3,75 millions pour la reconstruction d'écoles, de logements et autres infrastructures.

Le Mexique est demeuré notre huitième partenaire commercial, nos échanges ayant atteint, 1,7 milliard de dollars en 1985. Bien que nos deux pays soient des destinations touristiques importantes, le nombre de touristes canadiens, environ 400 000 par an, qui visitent habituellement le Mexique, a diminué en raison du tremblement de terre (40 000 Mexicains ont visité le Canada). Un certain nombre d'activités permanentes ont été poursuivies, y compris les programmes d'échange de travailleurs saisonniers et de techniciens mexicains.

Amérique centrale

En Amérique centrale, le Canada a poursuivi ses efforts en vue de contribuer à trouver des solutions à certains problèmes critiques de la région. Le Canada continue de respecter les engagements qu'il a pris en vue d'aider les pays de l'Amérique centrale, et il est convaincu que les causes fondamentales des tensions politiques de la région sont d'ordre socio-économique. Le Canada appuie les efforts des membres du Groupe de Contadora, Mexique, Venezuela, Colombie et Panama, et des cinq pays d'Amérique centrale, afin qu'ils réussissent à conclure un accord de paix complet et durable, objectif qui continue d'être la pierre d'angle de sa politique étrangère en Amérique centrale. Tout en reconnaissant que le processus de Contadora a parfois été en butte à des difficultés, le Canada continue de donner son ferme appui au processus et à la nécessité d'éliminer l'intervention de tierces parties en Amérique centrale. Le Canada a fourni plus qu'un appui rhétorique au processus de Contadora, processus qui aide à réduire les tensions et fournit un cadre pour un éventuel accord de paix. Sur demande du Groupe de Contadora, le Canada a continué à présenter des commentaires sur les dispositions du processus relatives à la sécurité et au contrôle, en s'appuyant sur l'expérience qu'il a acquise dans ses opérations de maintien de la paix.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, a discuté de ces questions avec le secrétaire mexicain aux Relations extérieures, Bernardo Sepulveda Amor, au cours de la réunion de la Commission ministérielle Mexique-Canada, tenue à Mexico les 3 et 4 mars 1986. Le Canada a également discuté du processus de Contadora avec le premier ministre du Pérou, Luis Alva Castro, et son ministre des Affaires étrangères, Allan Wagner

Tizon — un membre du groupe de Lima, qui appuie le processus de Contadora — au cours de leur visite à Ottawa en février dernier.

La ministre des Relations extérieures, l'honorable Monique Vézina, a visité la région en juin 1985. Au Salvador, elle a tenu des discussions avec le président Duarte, concernant la question des droits de la personne et le processus de Contadora. Elle a également rencontré des observateurs indépendants de la situation des droits de la personne. Au Nicaragua, Mme Vézina a rencontré le président, Daniel Ortega, et le ministre des Affaires étrangères, Miguel D'Escoto. Au Costa Rica, elle a eu des entretiens avec le président, Luis Monge, et le ministre des Affaires étrangères, Carlos Gutierrez. Dans ces deux pays, les principaux sujets de discussion ont été les droits de la personne, l'aide canadienne au développement et les perspectives de réduction des tensions régionales.

Au Salvador, une ligne de crédit a été ratifiée pour l'aide au développement. Au Costa Rica et au Nicaragua, de nouveaux accords d'aide ont été signés.

Les élections qui ont eu lieu dans plusieurs pays de l'Amérique centrale ont aidé à promouvoir et à renforcer la démocratie dans la région. Au Guatemala, l'élection du président, Marco Vinicio Cerezo Arevalo, et sa prestation de serment, en janvier 1986, ont marqué le retour de ce pays à un gouvernement civil. Au Honduras, José Azcona Hoyo a été élu président et il a prêté serment en janvier 1986. Les observateurs canadiens ont loué la franchise et la liberté avec lesquelles les élections s'étaient déroulées dans les deux pays. Au Costa Rica, Oscar Arias Sanchez a été élu président à la suite d'une élection qui a prouvé que le Costa Rica est toujours engagé dans la voie d'un processus démocratique sain et inébranlable. Ensemble, ces élections laissent entrevoir une démocratisation accrue de la vie politique en Amérique centrale.

Les échanges commerciaux avec l'Amérique centrale, à l'exception du Mexique, se sont élevés à environ 260 millions de dollars en 1985, accusant une légère baisse par rapport à l'année précédente.

La question des droits de la personne en Amérique centrale demeure une priorité pour le Canada. Il a appuyé et a coparrainé des résolutions de l'Assemblée générale des Nations Unies concernant les droits de la personne au Guatemala et au Salvador. Il vient au premier rang des nations qui essaient d'alléger quelques-uns des graves problèmes de l'Amérique centrale. En outre, le nombre de réfugiés en provenance de cette région, qui ont été reçus comme immigrants au Canada, a continué d'augmenter; il a atteint 3 200 en 1985-1986.